



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CARPLAN KLEEN AIR

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial CARPLAN KLEEN AIR  
No du produit SOA009, POA009

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit de soins pour automobiles.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur TETROSYL FRANCE  
ZAC du Moulin  
40, avenue Clément Ader  
59118 WAMBRECHIES  
BL9 6RE  
TEL: 03 20 28 06 30

Fabricant TETROSYL FRANCE  
ZAC du Moulin  
40, avenue Clément Ader  
59118 WAMBRECHIES  
BL9 6RE  
TEL: 03 20 28 06 30

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 161 764 5981  
Numéro de téléphone des services nationaux d'urgence  
ORFILA (01-45-42-59-59)

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

|                                |                        |
|--------------------------------|------------------------|
| Risques Physiques et Chimiques | Flam. Aerosol 1 - H222 |
| Pour l'homme                   | Non classé.            |
| Pour l'environnement           | Non classé.            |

Classification (1999/45/CEE) F+;R12.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage des détergents

< 5% parfums  
Contient du (de LIMONENE, DI-N-DECYL DIMETHYLAMMONIUM CHLORIDE  
la)

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

## CARPLAN KLEEN AIR



|  |          |   |
|--|----------|---|
| Mention D'Avertissement                                      | Danger   |   |
| Mentions De Danger   | H222     | Aérosol extrêmement inflammable.  |
| Conseils De Prudence   | P210     | Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. |
|  | P211     | Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.                           |
|  | P251     | Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.                              |
|  | P410+412 | Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.       |
| Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette EUH208 |          | Contient du (de la) LIMONENE. Peut produire une réaction allergique.                                |

**2.3. Autres dangers****SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2. Mélanges**

|   |  |
|---|--|
| DIÉTHANOLAMINE  | 0.0001 - <0.1%   |
| No CAS : 111-42-2   | No CE : 203-868-0  |
| Classification (CE 1272/2008)<br>Acute Tox. 4 - H302<br>Skin Irrit. 2 - H315<br>Eye dam. 1 - H318<br>STOT Rep. 2 - H373 | Classification (67/548/CEE)<br>Xn;R22,R48/22<br>Xi;R38,R41 |
| DI-N-DECYL DIMETHYLAMMONIUM CHLORIDE  | 0.1 - <0.3%  |
| No CAS : 7173-51-5  | No CE : 230-525-2  |
| Classification (CE 1272/2008)<br>Acute Tox. 4 - H302<br>Skin Corr. 1B - H314<br>Aquatic Acute 1 - H400                  | Classification (67/548/CEE)<br>Xn;R22.<br>C;R34.<br>N;R50. |

**CARPLAN KLEEN AIR**

|   |  |  |
|---|--|--|
| IPA   |  | 0.0001 - <0.1%                                 |
| No CAS : 67-63-0  | No CE : 200-661-7  | Numéro D'Enregistrement: 01-2119457558-25-XXXX |
| Classification (CE 1272/2008)<br>Flam. Liq. 2 - H225<br>Eye Irrit. 2 - H319<br>STOT Single 3 - H336   | Classification (67/548/CEE)<br>F;R11<br>Xi;R36<br>R67                      |  |
| LIMONENE  |  | 0.1 - <0.3%                                    |
| No CAS : 5989-27-5  | No CE : 227-813-5  |  |
| Classification (CE 1272/2008)<br>Flam. Liq. 3 - H226<br>Skin Irrit. 2 - H315<br>Skin Sens. 1 - H317<br>Asp. Tox. 1 - H304<br>Aquatic Acute 1 - H400<br>Aquatic Chronic 1 - H410 | Classification (67/548/CEE)<br>Xn;R65.<br>Xi;R38.<br>N;R50/53.<br>R10,R43. |  |

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Informations générales

Consulter un médecin si les troubles persistent. Retirer la victime de la source de contamination. Premiers soins, repos, chaleur et air frais. ATTENTION ! Les effets peuvent être retardés. Garder la victime sous observation.

#### Inhalation

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. En cas d'inhalation d'aérosols : Conduire la personne à l'air frais et veiller à ce qu'elle reste calme. Conduire la personne à l'air frais et veiller à ce qu'elle reste calme sous surveillance. Transporter éventuellement à la salle d'urgence et apporter cette fiche. Observer que les symptômes d'oedème pulmonaire (dyspnée) peuvent se produire jusqu'à 24 heures après l'exposition. Appeler immédiatement une ambulance.

#### Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Garder la personne en observation. Si la personne a un malaise, la transporter en salle d'urgence avec cette fiche. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

#### Contact avec la peau

Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Ne pas se frotter les yeux. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

## CARPLAN KLEEN AIR

### Informations générales

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. ATTENTION ! Les effets peuvent être retardés. Garder la victime sous observation.

#### Inhalation

Risque d'anhélation pseudo-asthmatique. Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort. Somnolence, étourdissements, désorientation, vertiges. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. À des concentrations élevées, les vapeurs sont assoupissantes et peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges, et avoir des effets sur le système nerveux central.

#### Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. Peut entraîner des nausées, des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement. En raison de la nature physique de cette substance, le risque d'ingestion est minime.

#### Contact avec la peau

Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs, de l'irritation et de la peau sèche. Peut entraîner une irritation/un eczéma de la peau.

#### Contact avec les yeux

Irritation grave des yeux et des muqueuses, y compris brûlage et larmolement. Les vapeurs, la pulvérisation ou les poussières peuvent causer une irritation chronique des yeux ou des lésions oculaires. Risque de vision floue et de graves lésions oculaires.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### Moyens d'extinction

Utiliser : Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Eau pulvérisée. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

#### Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

#### Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, des gaz nocifs (CO, CO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>) peuvent se produire. Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>).

#### Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Extrêmement inflammable. Grand risque d'explosion si les vapeurs sont exposées aux flammes. Risque d'explosion en cas de chauffage. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer au niveau du sol jusqu'aux sources d'inflammation. Peut se déplacer sur des distances considérables jusqu'à une source d'allumage et entraîner un retour de flamme. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie.

#### Risques particuliers

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une escarville. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air, même à la température ambiante.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Faire attention au risque de re-départ du feu et au risque d'explosion. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

**CARPLAN KLEEN AIR**

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu  
Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.  
Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Ce produit ne doit pas être jeté en pleine nature, mais recueilli et remis aux autorités locales après accord préalable.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. Si la fuite ne peut pas être arrêtée, évacuer les lieux. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Éloigner toute source d'inflammation. Recueillir avec un absorbant incombustible et placer dans un récipient approprié.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Éliminer toute source d'ignition. Porter un vêtement de protection complet pour une exposition prolongée et/ou des concentrations élevées. Il est nécessaire de veiller à la bonne hygiène personnelle. Se laver les mains et les parties souillées à l'eau et au savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Éviter l'inhalation de vapeurs/aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation adéquate et/ou un respirateur. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder debout. Protéger contre les dommages physiques et/ou la friction. Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Ne pas entreposer longtemps ou en grandes quantités. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker dans un endroit sec. Ne pas conserver près de sources de chaleur ni n'exposer à une température élevée.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

**SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

| Appellation    | NORM<br>E | VME - 8 Hrs |                      | VLE - 15 Min |                       | Obs. |
|----------------|-----------|-------------|----------------------|--------------|-----------------------|------|
| DIÉTHANOLAMINE | VLEP      | 3 ppm       | 15 mg/m <sup>3</sup> |              |                       |      |
| IPA            | VLEP      |             |                      | 400 ppm      | 980 mg/m <sup>3</sup> |      |

**CARPLAN KLEEN AIR**

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Équipements de protection



Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites et réduire au minimum le risque d'inhalation d'aérosols. Fournir une ventilation anti-déflagrante en cas de concentrations élevées.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains

Aucune protection des mains spécifique notée, mais il est recommandé de porter des gants.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées et bien ajustées si les projections sont probables.

Autres Mesures De Protection

Assurer l'accès à une douche oculaire. Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| Aspect   | Aérosol.                             |
| Couleur  | Incolore.                            |
| Odeur  | Odeur au parfum.                     |
| Solubilité   | Insoluble dans l'eau                 |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C) | Techniquement impossible à réaliser. |
| Point de fusion (°C)                                       | Non déterminé.                       |
| Densité relative   | 0.889g/cm <sup>3</sup> 20°C          |
| Densité de vapeur (air=1)                                  | Non déterminé.                       |
| Pression de vapeur   | Non déterminé.                       |
| Taux d'évaporation   | Non déterminé.                       |
| Valeur pH, Solution Concentrée                             | 9.75                                 |

**CARPLAN KLEEN AIR**

## Viscosité

Sans justification scientifique.

Température de décomposition (°C)

Non déterminé.

Seuil D'Odeur, Bas

Non déterminé.

Seuil D'Odeur, Haut

Non déterminé.

Point d'éclair (°C)

Techniquement impossible à réaliser.

Température d'auto-inflammation (°C)

Non déterminé.

Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)

Non déterminé.

Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)

Non déterminé.

Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)

Non déterminé.

Propriétés comburantes

Non disponible.

**9.2. Autres informations**

Aucune.

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1. Réactivité**

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit. Le produit peut, même à température ambiante, dégager des vapeurs qui produisent des mélanges explosifs vapeur-air.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Sans objet

**10.4. Conditions à éviter**

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter l'exposition aux températures élevées ou à la lumière solaire.

**10.5. Matières incompatibles**

Matières À Éviter

Pas de groupe d'incompatibilité noté.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucunes dans les conditions normales.

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Dose Toxique 1 - DI 50

4700 (IPA) mg/kg (oral rat)

Dose Toxique 2 - DI 50

6410 (IPA) mg/kg (oral lapin)

**CARPLAN KLEEN AIR**

Concentration Toxique - CL 50  
16000 (IPA) ppm/-- (inhalation rat)

Cancérogénicité:

Ne contient pas de substances connues pour être cancérogènes.

Toxicité pour la reproduction:

Aucun signe de toxicité pour la reproduction dans les études portant sur des animaux

## Organes Cibles

Système nerveux central

Dépression du système nerveux central comprenant des effets narcotiques de type somnolence, narcose, perte de vivacité, altération des réflexes, manque de coordination et vertiges.

## Organes Cibles

Peau

Changements morphologiques potentiellement réversibles, mais qui s'accompagnent d'un dysfonctionnement marqué et clairement démontré des organes.

Danger par aspiration:

Non pertinent dû à la forme du produit.

## Informations générales

L'exposition prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peuvent entraîner des problèmes de la santé permanents.

## Inhalation

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

## Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Aucun effet nocif connu en cas d'ingestion de quantités susceptibles d'être ingérées accidentellement.

## Contact avec la peau

Le contact prolongé et fréquent peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.

## Contact avec les yeux

Peut entraîner une irritation passagère des yeux.

## Mises En Garde Sur La Santé

Ce produit chimique peut être dangereux par inhalation et ou s'il est touché. Ce produit chimique peut causer une irritation ou des brûlures de la peau/des yeux (corrosif). Peut causer de sévères lésions internes. Les vapeurs de ce produit chimique peuvent être dangereuses en cas d'inhalation.

## Voie D'Exposition

Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau et/ou les yeux. Absorption par la peau.

## Organes Cibles

Système nerveux central Yeux Peau

## Symptômes

Irritation de la peau. Irritation des yeux et des muqueuses. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissements, désorientation, vertiges.

## Informations Médicales

Allergies et affections cutanées. Problèmes oculaires préexistants.

**CARPLAN KLEEN AIR****SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

**12.1. Toxicité**

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l >100mg/l

IPA

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l >100mg/l

IPA

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l >100mg/l

IPA

**12.2. Persistance et dégradabilité****Dégradabilité**

Le produit est biologiquement dégradable à plus de 80%.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Potentiel de bio-accumulation**

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

**Coefficient de partage**

Non déterminé.

**12.4. Mobilité dans le sol****Coefficient de adsorption/désorption**

Non disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

**12.6. Autres effets néfastes**

Non disponible.

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Informations générales**

Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets. Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange.

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Confirmer les méthodes d'élimination auprès de l'ingénieur de l'environnement et d'après les normes locales.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1. Numéro ONU**

No. UN (ADR/RID/ADN) 1950

No. UN (IMDG) 1950

No. UN (ICAO) 1950

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

**CARPLAN KLEEN AIR**

Désignation officielle de transport AEROSOLS

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| Classe ADR/RID/ADN      | 2.1     |
| Classe ADR/RID/ADN      | Class 2 |
| No. D'Étiquette ADR     | 2.1     |
| Classe IMDG             | 2.1     |
| Classe/Division ICAO    | 2.1     |
| Étiquettes De Transport |         |

**14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin  
Non.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| EMS                        | F-D, S-U |
| Code restriction de tunnel | (D)      |

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

**CARPLAN KLEEN AIR**

## Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Date de révision 20/05/2014  
Révision 3  
Remplace la date 03/02/2014 V2

État De La Fiche De Sécurité Approuvé.

## Phrases - R (Texte Intégral)

R12 Extrêmement inflammable.  
R11 Facilement inflammable  
R10 Inflammable.  
R38 Irritant pour la peau.  
R36 Irritant pour les yeux.  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R48/22 Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.  
R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R34 Provoque des brûlures.  
R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

## Mentions De Danger Completes

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <<Organs>> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.